

Bien-être psychique

Pour l'Organisation mondiale de la santé, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». Une personne sur cinq vivra, au cours de sa vie, un trouble psychique (OMS).

À Valence

Éléments-clés

Les données de santé disponibles font apparaître une **problématique de santé mentale** importante à Valence (beaucoup d'Affections longue durée pour maladies psychiatriques, taux de consommation de psychotropes et taux de séjours pour tentatives de suicide supérieurs à ceux de la Région...) dans un contexte de démographie médicale (psychiatres) peu favorable.

Les partenaires qui ont participé à l'élaboration du Contrat local de santé ont fait part du besoin d'**améliorer le parcours de soin psychique** (accès aux dépistages, ruptures de soins, gestion des situations de crise), de soin somatique et d'insertion (logement, insertion sociale, déstigmatisation).

Objectif général

Améliorer le bien-être psychique des Valentinois

Lien avec le Schéma régional de santé

La politique régionale de santé définit 8 objectifs pour contribuer à améliorer le parcours en santé mentale : santé mentale positive, repérage, dépistage précoce et amélioration de l'accès aux diagnostics, amélioration des prises en charges et d'accompagnement et coordination des acteurs.

Plan d'actions

1^{ER} OBJECTIF : COORDONNER LE RÉSEAU DE PARTENAIRES À TRAVERS LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM co-piloté par la Ville de Valence et le Centre hospitalier Drôme Vivarais, réunissant les acteurs associatifs, institutionnels et la société civile)

- Animation du réseau local de santé mentale (CLSM) par des groupes de travail pluridisciplinaires
- Organisation de conférences et création de documents de présentation pour permettre une meilleure connaissance des dispositifs, des structures, des acteurs locaux et favoriser les échanges d'expériences, de pratiques et de travail en réseau.
- Diffusion d'outils de liaison pour faciliter la coordination entre les acteurs
- Élaboration de temps de rencontres entre professionnels de terrain pour une meilleure connaissance mutuelle
- Promotion du CLSM auprès des partenaires institutionnels et du grand public, pour une meilleure prise en charge des patients et de leur entourage
- Articulation avec le dispositif d'adultes relais (prévention des conduites à risque chez les jeunes)



Conseil local de santé mentale, plateforme de concertation et de coordination inter-partenariale sur la santé mentale

Le CLSM de Valence, soutenu par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, est codirigé par la Ville de Valence et le Centre hospitalier Drôme Vivarais. Il s'est donné trois orientations principales :

- définir les priorités locales en santé mentale,
- construire des projets en réponse aux problématiques locales,
- coordonner les actions des partenaires qui y contribuent.

En 2018, plus de 40 partenaires locaux sont engagés dans ce dispositif.



2^E OBJECTIF : PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE POSITIVE ET LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION DES HABITANTS AYANT UNE MALADIE PSYCHIQUE

- Poursuite des actions de prévention et d'information du grand public, notamment lors des **Semaines annuelles d'information sur la santé mentale**, permettant de participer au changement des regards et des représentations
- **Intégration renforcée des services ambulatoires** du Centre hospitalier Drôme Vivarais dans la vie de la cité (portes ouvertes, tables rondes avec les partenaires de proximité, circulation d'informations sur les manifestations auprès des services spécialisés...).

Les dispositifs de soins du Centre hospitalier Drôme Vivarais (CHDV)

Dans un souci de proximité, d'accessibilité et de continuité des soins, les dispositifs de soins dispensés par le CHDV sont centrés sur les bassins de vie, avec un maximum de prises en charge assurées dans les structures extrahospitalières : hôpitaux de jour, centres médico-psychologiques et centres d'accueil thérapeutique à temps partiel. Les équipes du CHDV participent ainsi activement à de nombreuses manifestations dans la cité.

- Actions de **sensibilisation aux troubles psychiques** vers des professionnels de secteurs variés (acteurs de proximité, médiathèques...) et des habitants volontaires
- Projets d'**actions en direction du grand public, temps forts dans des lieux publics ou dans des structures de quartiers et, si possible, en direction des scolaires ou des structures d'accueil d'enfants** (valorisation des compétences psycho-sociales, lutte contre harcèlement et les violences, soutien à la parentalité...)



3^E OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES POUR FAVORISER LE PARCOURS DE SOINS DES HABITANTS EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

- **Poursuite et amélioration de la Cellule de veille en santé mentale**, sensibilisation des professionnels à l'intérêt d'une veille et de la circulation des informations utiles dans le respect de l'éthique et la déontologie
- Organisation de **rencontres thématiques pour les professionnels** afin de renforcer les connaissances des services de santé et médico-sociaux, services intra et extrahospitaliers des centres hospitaliers et pour fluidifier les parcours de soins et éviter les ruptures
- Participation à la **stratégie de repérage** et prise en compte des personnes en risques suicidaires
- **Repérage et identification des référents institutionnels et associatifs** pour favoriser l'accès à une prise en charge adaptée et réactive
- **Poursuite de la réflexion** avec les services de tutelles, les bailleurs sociaux... sur la non adhésion et/ou le déni des personnes en souffrance psychique...
- **Vigilance sur l'évolution de la démographie médicale hospitalière et libérale spécialisée en psychiatrie**



4^E OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES HABITANTS EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE DANS LEUR PARCOURS DE VIE - FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ET SOUTENIR LES AIDANTS

- **Promotion de la réhabilitation psychosociale** et de la remédiation cognitive et orientation vers les structures adaptées en insertion professionnelle
- **Poursuite de la réflexion inter-partenaire** sur l'accès et le maintien dans le logement et soutien aux projets inter-partenariaux qui pourraient émerger du groupe de travail
- Poursuite de l'accompagnement et du soutien aux actions du groupe d'entraide mutuelle et aux associations d'usagers (recensement des attentes, sensibilisation aux gestes de 1er secours, discussions et échanges, soutien en méthodologie de projets, exposition...)

Groupements d'entraide mutuelle : Les Groupements d'entraide mutuelle sont prévus dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et financés par l'Agence régionale de santé. L'association est constituée de personnes souffrant de troubles psychiques et a pour but d'aider les malades psychiques à sortir de leur isolement au travers de différents ateliers (cuisine, accompagnement dans leur démarche de réintégration à une vie sociale). L'association compte 62 adhérents et un éducateur salarié de Odias est mis à disposition de l'association. Une convention de partenariat avec le Centre hospitalier Drôme-Vivarais est établie avec l'association qui travaille principalement avec l'hôpital de jour et le Centre médico-psychologique, afin de créer un lien entre le médical et le social.

- **Accompagnement et soutien aux associations de familles de malades** : poursuite des activités au sein de la Maison Relais Santé
- **Promotion de l'activité physique adaptée**, valorisation de l'apport pour les personnes vivant avec une pathologie mentale



5^E OBJECTIF : SOUTENIR LA PARTICIPATION DES PATIENTS, USAGERS DE LA PSYCHIATRIE, DE LEURS PROCHES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS AUX RÉFLEXIONS ET ACTIONS MENÉES LOCALEMENT DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ MENTALE

- **Valorisation des compétences des usagers, des patients et de leurs proches** en leur apportant les éléments nécessaires à leur engagement dans les actions du Conseil local de santé mentale (formation ou autres formes de soutien)
- **Introduction dans les modules de sensibilisation sur les questions de santé mentale** des témoignages d'usagers de la psychiatrie ou de leurs familles
- Mise en place d'une **réflexion pour l'amélioration des connaissances des usagers de la santé mentale** : droit, logement, accès Internet...

